



**ACTUALISATION DU DOCUMENT DE
REFERENCE 2011 ET RAPPORT FINANCIER
SEMESTRIEL DEPOSEE AUPRES DE L'AMF
LE 31 AOUT 2012**



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'AMF le 31 août 2012 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Elle pourra être utilisée à l'appui d'une opération financière si elle est complétée par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

ACTUALISATION PAR CHAPITRE DU DOCUMENT DE REFERENCE

I Rapport d'activité semestriel	1
I.1 Le Groupe La Banque Postale	1
I.2 Environnement et faits marquants.....	3
I.2.1 Environnement économique et financier	3
I.2.2 Groupe La Banque Postale : Faits majeurs au 1er semestre 2012	3
I.3 Résultats groupe du premier semestre 2012	4
I.4 Résultats par secteur d'activité	8
Banque de détail.....	8
Gestion d'actifs	10
Assurance	11
I.5 Notations	12
I.6 Facteurs de risques et d'incertitudes.....	12
II. Chapitre 2 :Gouvernement d'entreprise	13
III Chapitre 4 :Gestion des risques.....	14
III.1 Risque de contrepartie	14
III.2 Risque de liquidité	15
III.3 Risques de marché.....	15
III.4 Risque global de taux.....	17
III.5 Ratios prudentiels.....	18
III.6 Tableau de variation des expositions souveraines	19
III.7 Risques juridiques.....	19
IV Information financière au 30 juin 2012.....	21
Compte de résultat au 30 Juin 2012.....	21
Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	22
Bilan consolidé au 30 Juin 2012.....	23
Tableau de variation des capitaux propres.....	24
Tableau des flux de trésorerie relatifs au premier semestre 2012.....	25
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	26
V Chapitre 7 : Informations complémentaires	50
V.1 Statuts	50
V.2 Changements significatifs.....	50
V.3 Accessibilité du Document de Référence au public.....	50
V.4 Tendances	50
VI Responsables du contrôle des comptes	51
VII Responsable de l'actualisation du document de référence	52
VIII Table de concordance de l'actualisation	53
IX Table de concordance du rapport financier semestriel.....	58

I Rapport d'activité semestriel

I.1 Le Groupe La Banque Postale

La Banque Postale, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, est la société mère du Groupe La Banque Postale.

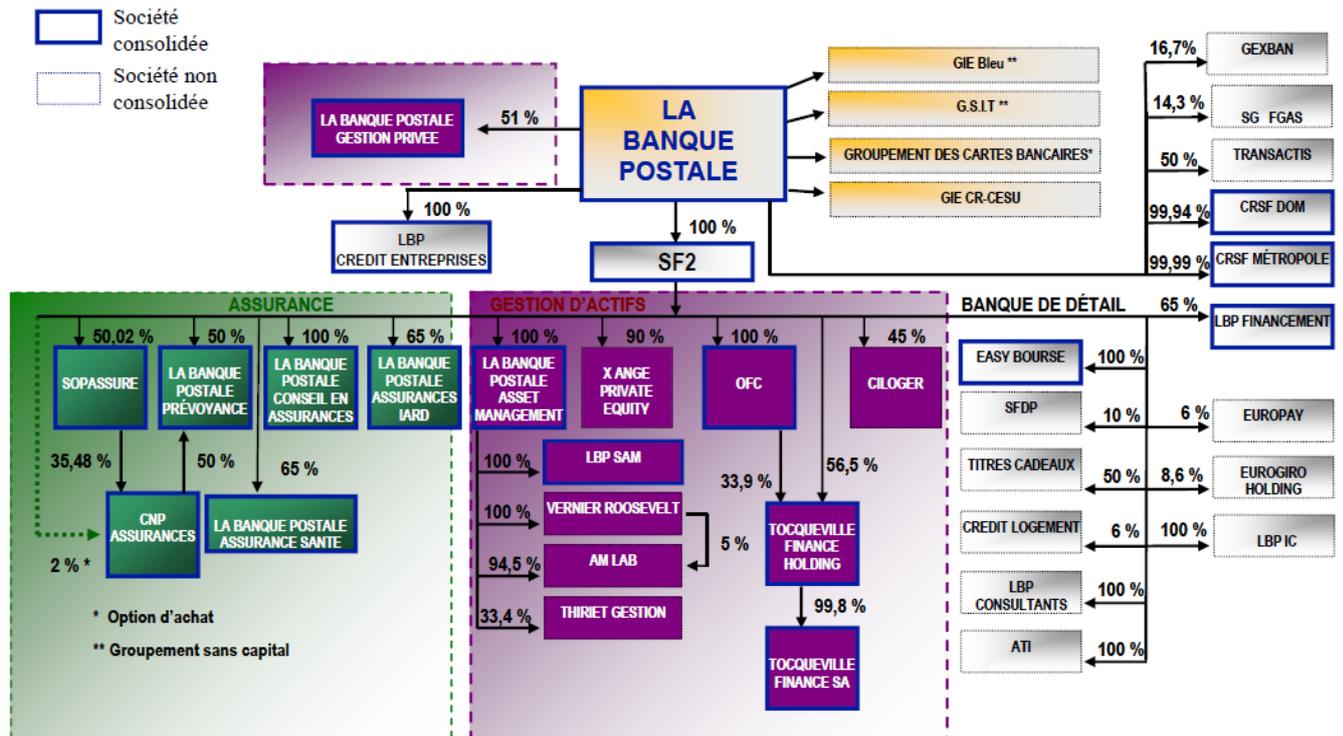
Héritière des Services financiers de La Poste, elle a, à ce titre, repris les valeurs de confiance, d'accessibilité et de proximité du Groupe, lui conférant dès l'origine un positionnement original et unique sur le marché français. Cette politique est mise en évidence par une stratégie constante fondée sur des tarifs de prestations modérés, une accessibilité à tous clients et une offre de produits simples axés sur l'essentiel.

Le Groupe La Banque Postale emploie directement près de 3000 salariés répartis sur l'ensemble du territoire français. Par ailleurs, les 18 000 collaborateurs des Services financiers de La Poste (dont 14 000 dans les Centres financiers) sont placés sous la responsabilité du président du Directoire de La Banque Postale en sa qualité de directeur général adjoint de La Poste en charge des Services financiers. Cette organisation repose notamment sur 29 Centres financiers, dont 19 Centres financiers métropolitains, 4 Centres financiers des départements d'outre-mer, 6 Centres financiers nationaux disposant d'une expertise spécifique et sur une direction informatique dédiée. Elle s'appuie également sur 34 filiales et participations stratégiques.

L'activité du Groupe La Banque Postale est centrée sur les activités de banque de détail en France et plus particulièrement sur la clientèle de particuliers. Elle est organisée autour de trois secteurs d'activités :

- le secteur de la banque de détail en France, son cœur de métier, principalement orienté sur une clientèle de particuliers et dans une moindre mesure sur les personnes morales ;
- le secteur de l'assurance (vie, prévoyance, dommages et santé) ;
- la gestion d'actifs (sociétés de gestion d'actifs et gestion privée).

Organigramme au 30 juin 2012



I.2 Environnement et faits marquants

I.2.1 Environnement économique et financier

Après les perturbations de 2011 et malgré un début d'année 2012 qui laissait espérer une reprise, la situation se dégrade au premier semestre 2012 sous l'effet de regains d'inquiétudes sur les dettes publiques et les banques européennes, dans un contexte de dégradation du moral des entreprises et des ménages et d'austérité budgétaire.

La crise de la dette dans la zone euro connaît une rémission en début d'année, grâce notamment aux refinancements massifs à trois ans accordés par la BCE aux banques (fin décembre et en février). Le second trimestre est toutefois marqué par un retour de l'aversion au risque et de nouvelles turbulences européennes. Les écarts d'appréciation entre les économies jugées les plus solides et les Etats périphériques se creusent et se traduisent par des mouvements de fortes amplitudes sur les taux.

Le CAC 40, qui avait amorcé une reprise en début d'année 2012 pour atteindre un pic à 3600 points grâce aux mesures prises par la BCE, replonge avec les inquiétudes sur l'avenir de la zone Euro. Il tombe à un plus bas de 2950 points au début du mois de juin.

I.2.2 Groupe La Banque Postale : Faits majeurs au 1er semestre 2012

- Lancée début octobre 2011, l'**activité de crédit aux personnes morales** s'intensifie et se développe début 2012 avec les premières offres de financement à destination des clientèles de l'économie sociale ; elle devrait être enrichie d'ici la fin de l'année de produits de location financière et de location avec option d'achat, puis d'une offre d'affacturage.
- La Banque Postale lance en juin 2012 l'**activité de crédit aux collectivités locales** préparée en partenariat avec la Caisse des Dépôts. Les premières offres portent sur le crédit court terme. Cette première gamme, entièrement portée par La Banque Postale, s'étendra ensuite progressivement aux bailleurs sociaux (mi-septembre 2012). Une seconde phase verra la commercialisation de crédit moyen/long terme à partir de novembre 2012.
- Le premier semestre 2012 est également marqué par le **déploiement des produits d'assurance santé** dans le réseau La Banque Postale, dont le lancement se traduit par la souscription de plus de 12 000 contrats à fin juin 2012, ainsi que par le **succès de l'assurance dommages**.
- En dépit du recul de l'épargne en assurance vie, la **CNP Assurances** maintient sa part de marché en France et se développe sur le marché de la prévoyance ; sa contribution au résultat net part du groupe est stable. Tout comme La Banque Postale, la CNP Assurances est par ailleurs engagée dans une politique de réduction de ses expositions aux dettes souveraines périphériques.

I.3 Résultats groupe du premier semestre 2012

Groupe La Banque Postale	30 juin 2012 <i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Variation <i>(en%)</i>
Produit Net Bancaire	2 668	2 671	-0.1%
<i>Produit net bancaire hors EIC et provision EL</i>	<i>2 668</i>	<i>2 642</i>	<i>+1%</i>
Charges d'exploitation	-2 234	-2 230	+0.2%
Résultat brut d'exploitation	433	441	-1.8%
Coût du risque	-82	-193	-57.6%
Résultat d'exploitation	352	248	+41.6%
Résultat mis en équivalence	100	101	-0.8%
Impôts sur les bénéfices	-119	-92	+28.4%
Résultat net part du groupe	334	259	+29%

Produit net bancaire

Dans le contexte économique et financier fortement perturbé du premier semestre, le Produit Net Bancaire du groupe La Banque Postale, retraité des effets de la provision épargne logement en 2012 et 2011¹ et du remboursement de l'amende EIC² en 2012, affiche une bonne résistance à 2 668 millions d'euros, en hausse de 1% par rapport au premier semestre 2011. La marge d'intérêt³ est stable tandis que les commissions subissent la dégradation des marchés OPCVM et Assurance-vie et s'inscrivent en repli de 2% d'un semestre à l'autre.

¹ La provision épargne logement a fait l'objet d'une reprise de 29 M€ au premier semestre 2011 et d'une dotation de 33 M€ au premier semestre 2012.

² L'amende de 385 M€, infligée à 11 banques en 2010 par l'Autorité de la Concurrence au titre d'une entente sur la tarification des échanges d'images chèques, a fait l'objet d'une annulation par un jugement de la Cour d'Appel de Paris en février 2012. La quote-part reversée à La Banque Postale représente 33M€ et a été enregistrée en produit net bancaire, dans la rubrique « Produits des autres activités». L'Autorité de la Concurrence a déposé un pourvoi auprès de la Cour de Cassation.

³ Y compris résultat sur les instruments financiers à la juste valeur et les actifs disponibles à la vente.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation restent maîtrisées à 2 234 millions d'euros, en progression limitée de +0,2% par rapport à juin 2011, malgré la croissance des investissements dans les nouvelles activités (personnes morales, collectivités locales...) qui se traduisent par des frais élevés en prestations intellectuelles et en systèmes d'information.

Le coefficient d'exploitation augmente de 0,3 point à 83,9%. Cette évolution est la conséquence du poids des investissements réalisés pour les nouvelles activités, dont l'impact sur le PNB est encore peu significatif. Cet effet est toutefois limité par les efforts de maîtrise des coûts réalisés durant le semestre.

Le résultat brut d'exploitation est en léger repli de 8 millions d'euros à 433 millions d'euros. Corrigé des effets du remboursement de l'amende EIC et de la provision épargne logement, le RBE progresse de 5.1%.

Coût du risque

Le coût du risque, qui avait subi au premier semestre 2011 les effets de la crise grecque (une dépréciation des titres avait été enregistrée pour 158 M€), s'améliore significativement en 2012. Il est de 82 M€ au S1 2012 dont 30 M€ de provisions complémentaires sur la Grèce, contre 193M€ au premier semestre 2011. La provision sur la garantie de performance des fonds Progressio a par ailleurs fait l'objet d'une mise à jour conduisant à doter une provision complémentaire de 3,9 M€.

Corrigé de ces effets, le coût du risque affiche une hausse 13 millions d'euros par rapport au 1er semestre 2011.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation progresse de près de 42% au 30 juin 2012. Hors effet des dépréciations sur la Grèce et des éléments non récurrents, la hausse est de 1,3%.

Résultat net part du groupe

Après mise en équivalence de la quote-part du résultat de CNP Assurances, le résultat net part du Groupe s'établit à 334 millions d'euros, en hausse de 75 millions d'euros par rapport au S1 2011.

Activités commerciales

	Encours LBP en Md€	Taux de croissance sur un an
Dépôts à vue	48,0	+2.9%
Epargne ordinaire	80,1	+5.7%
<i>dont Livret A</i>	58,2	+5.1%
Epargne logement	26.5	+3.2%
OPCVM (La Banque Postale)	10,6	-12,4%
Assurance-vie	111.5	+2.2%
Crédits immobiliers	43,0	+8.1%
Crédits à la consommation	2,2	+55.5%

Encours clientèle

L'épargne de bilan (dépôts à vue, épargne réglementée...) est en progression sous l'effet du recentrage des investissements des clients sur les supports de placements bancaires.

Les encours de dépôts à vue augmentent de 2,9% sur un an à 48 milliards d'euros.

Les encours d'épargne ordinaire sont en progression de +5,7% sur un an, tirés par la forte collecte constatée sur les livrets A (+ 5.1%) et LDD (+ 11,4%), dont le taux reste attractif à 2,25%. Les encours d'épargne logement, portés notamment par la collecte réalisée sur le PEL en début de semestre, progressent de plus de 5% sur un an à 28 Mds€.

L'épargne financière pâtit en revanche du contexte financier : les encours d'assurance vie progressent modérément (+2.2% à 111.5Mds€) sur le semestre sous l'effet de la concurrence des placements bancaires et immobiliers; les encours OPCVM de La Banque Postale diminuent de 12,4 %, en ligne avec le repli des marchés actions.

Encours de crédits

La Banque Postale poursuit l'accompagnement des besoins de financement de l'économie en développant, en plus de son activité de crédit aux personnes physiques, sa gamme de financements aux personnes morales et aux collectivités locales. Les encours totaux sont en hausse de 6,5 % à 48 milliards d'euros par rapport au premier semestre 2011.

Malgré un marché en contraction au premier semestre 2012 se traduisant par un recul de la production, les encours de crédits immobiliers augmentent de 8,1% à 43 milliards d'euros par rapport au premier semestre 2011. La part de marché en encours de La Banque Postale sur ce segment progresse à 5,2%.

L'activité de crédit à la consommation poursuit son développement. Les encours progressent de 0,8 milliard à 2.2 milliards d'euros.

Equipement

La Banque Postale a poursuivi au premier semestre 2012 l'équipement de sa clientèle :

- Plus de 7 millions de cartes de paiement au 30 juin 2012.
- 5,7 millions de clients ont souscrit des offres groupées. Celles-ci leur permettent de disposer de nombreuses prestations bancaires notamment un compte courant, des moyens de paiement (carte bancaire, chéquier), une assurance couvrant la perte ou le vol des moyens de paiement et des accès multimédias de plus en plus développés.
- Depuis le début de l'année 2012, les clients de La Banque Postale ont la possibilité de disposer d'une relation bancaire complète à distance grâce au nouveau mode relationnel « *La Banque Postale chez soi* ».

I.4 Résultats par secteur d'activité

La banque de détail reste le cœur de métier du groupe. Elle affiche un résultat brut d'exploitation stable par rapport au premier semestre 2011 à 378 millions d'euros. Le secteur de l'assurance poursuit son développement notamment dans l'assurance de dommage et enregistre un résultat brut d'exploitation de 28 millions en hausse de 40 %. Malgré les efforts de réduction des charges, le pôle gestion d'actifs subit les effets du contexte de marché défavorable. Son résultat brut d'exploitation est en légère diminution à 28 millions d'euros.

Banque de détail

<i>(en Millions d'euros)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011	Variation
Produit Net Bancaire	2 555	2 561	-6
<i>Produit net bancaire hors EIC et provision EL</i>	2 555	2 532	+23
Charges d'exploitation	-2 178	-2 169	-9
Coût du risque	-80	-192	+112
Résultat d'exploitation	298	200	+98
Résultat net part du groupe	200	129	+71

Le Produit Net Bancaire de la banque de détail progresse de 0,9 % (*hors effet EL et amende EIC*) par rapport au premier semestre 2011.

<i>Produit net bancaire de la BDD (en millions d'euros)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011	Variation
Marge nette d'intérêt	1 312	1 302	+10
Opérations commissionnées	906	930	-24
Produits centralisés auprès de la Caisse des Dépôts	344	367	-24
Autres produits et charges ⁴	-7	-38	+31
Total produit net bancaire	2 555	2 561	-6

⁴ Dont amende EIC (produit de 33 M€ en 2012)

Hors effet de la provision épargne logement, la marge nette d'intérêts⁵ progresse de 48 millions d'euros, sous l'impulsion de l'augmentation des volumes et de l'amélioration des marges à la production sur les crédits immobiliers.

Les commissions diminuent de 24 millions pour s'établir à 906 millions d'euros. En lien avec la baisse des marchés actions, les commissions sur les titres et OPCVM sont en recul de 18.5% à 75 millions d'euros.

Les revenus des produits centralisés auprès de la Caisse des Dépôts subissent l'impact de la baisse du taux de commissionnement du livret A (passage de 0.7025% à 0,6525% au 1er janvier 2012) et diminuent de 24 millions d'euros.

La Banque Postale poursuit ses efforts dans la maîtrise des frais de gestion, permettant au résultat brut d'exploitation de la banque de détail d'afficher une hausse de près de 4 % (Hors Provision EL et EIC) par rapport au premier semestre 2011.

Le coût du risque reste maîtrisé à 80 millions d'euros. Il diminue significativement par rapport au premier semestre 2011 qui avait été fortement impacté par la provision constituée sur les expositions à la Grèce.

Dans ce contexte, le résultat net part du groupe de la banque de détail progresse de 71 millions d'euros et s'élève à 200 millions d'euros au 30 juin 2012.

⁵ Y compris épargne centralisée.

Gestion d'actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011	Variation
Produit Net Bancaire	60	68	-8
Charges d'exploitation	-32	-39	+7
Résultat d'exploitation	28	29	-1
Résultat net part du groupe	17	17	0

Les activités de gestion d'actifs subissent au premier semestre 2012 les conséquences du repli des marchés actions au second trimestre 2012.

Le produit net bancaire du secteur enregistre une baisse de près de 12 % à 60 millions d'euros :

- Le PNB de La Banque Postale Asset Management diminue de 2,8 % à 45 millions d'euros. Les encours actions de LBPAM sont en forte baisse malgré une bonne tenue des OPCVM monétaires. La collecte réalisée sur ce segment auprès de la clientèle institutionnelle permet aux encours gérés d'atteindre 128 milliards d'euros à fin juin 2012.
- Les activités de mandats de gestion sont en recul. Le produit net bancaire de La Banque Postale Gestion Privée diminue de 2 millions d'euros à 8 millions d'euros.
- Les encours et la collecte de Tocqueville sont inférieurs aux niveaux attendus, ce qui se traduit par un recul de 4M€ à 9M€ du PNB de Tocqueville par rapport à juin 2011. Par ailleurs, à la suite du rachat des parts d'un actionnaire, les résultats de Tocqueville sont désormais intégrés pour 90% contre 75% en 2011.

Toutefois, une bonne maîtrise des charges (-7 millions d'euros) permet au secteur de la gestion d'actifs d'afficher un résultat net part du groupe stable à 17 millions d'euros par rapport au premier semestre 2011.

Assurance

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2012	30 juin 2011	Variation
Produit Net Bancaire	52	42	+10
Charges d'exploitation	-21	-22	-2
Résultat d'exploitation	26	19	+7
Résultat net part du groupe (après MEE de CNP)	116	113	+3

Le secteur assurance enregistre un Produit net bancaire de 52 millions d'euros, en forte progression (+24 %) par rapport au 1^{er} semestre 2011. La croissance des charges d'exploitation du secteur à 24 millions d'euros est la conséquence des investissements résultant de la montée en puissance des nouvelles activités (assurance de dommages et assurance santé)

Le chiffre d'affaires global de la prévoyance (individuelle et collective) gérée par La Banque Postale Prévoyance, filiale détenue à parts égales par La Banque Postale et CNP Assurances qui porte la gamme des produits de prévoyance commercialisés par La Banque Postale, est en hausse de 4.7% par rapport à juin 2011, porté par la croissance de la prévoyance individuelle et de l'assurance emprunteur.

Le lancement de l'assurance santé a encore peu d'incidences sur le PNB au 30 juin 2012.

Le succès de l'assurance de dommages se confirme avec 230 000 affaires nouvelles conclues depuis le premier semestre 2011.

Enfin, la mise en équivalence du résultat de CNP Assurances atteint 100 millions d'euros, quasi stable par rapport au premier semestre 2011.

Dans ces conditions, le résultat net part du groupe du secteur assurance atteint 116 millions d'euros en hausse de 2,65 %.

I.5 Notations

	Standard & Poor's	Fitch
Notation long terme	A+	AA-
Perspectives	Stable	Négative
Date de mise à jour	30 avril 2012	21 décembre 2011
Notation court terme	A-1	F1+

I.6 Facteurs de risques et d'incertitudes

L'évolution de la crise européenne représente un facteur d'incertitude pour La Banque Postale, qui gère en extinction ses expositions au risque souverain des pays périphériques.

La Banque Postale subit également les incertitudes réglementaires françaises et européennes.

Les autres facteurs de risques et d'incertitudes n'ont pas subi d'évolution significative par rapport à la situation décrite dans la partie 4 du Document de Référence 2011.

II Gouvernement d'entreprise

Composition du Directoire :

- Philippe WAHL
- Philippe BAJOU

Composition du Conseil de Surveillance :

- Jean-Paul BAILLY, président du Conseil de Surveillance
- Marc-André FEFFER, vice président du Conseil de Surveillance
- Didier BRUNE
- Xavier GIRRE
- Georges LEFEBVRE
- Dung Pham TRAN
- Sylvain LEMOYNE DE FORGES
- Didier RIBADEAU –DUMAS
- Christiane MARCELLIER
- Jean-Robert LARANGE
- Steeve MAIGNE
- Maryvonne MICHELET
- Françoise PAGET BITSCH
- Hélène WOLFF

III Gestion des risques

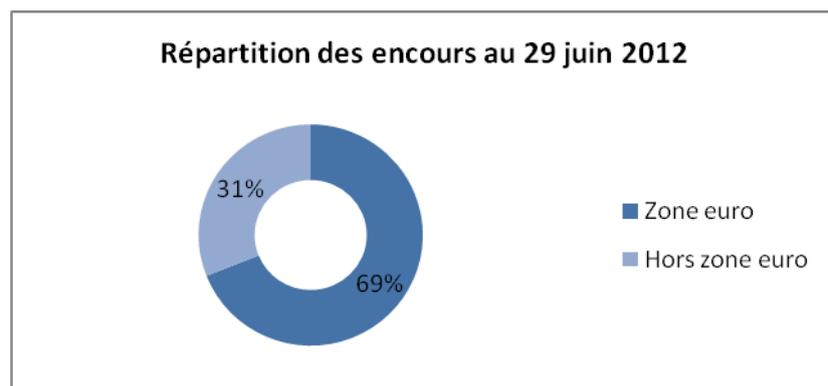
III.1 Risque de contrepartie

La Banque Postale est exposée au risque de contrepartie principalement dans le cadre de ses opérations sur instruments dérivés à terme.

Ce risque est limité par le fait que La Banque Postale ne travaille qu'avec des établissements financiers de premier plan, avec lesquels elle a signé un accord de netting et de collatéral. Par ailleurs, les instruments utilisés sont principalement des swaps de taux « vanille ».

A la fin du premier semestre 2012, l'exposition nette totale sur ces contreparties, après application du collatéral lorsqu'il existe, est de 96,5 M€. Ces contreparties sont toutes notées à minima dans le range A.

Zone géographique	31/12/2011	30/06/2012
Zone euro	1,2	66,6
Hors zone euro	2,9	29,9
Total	4,1	96,5

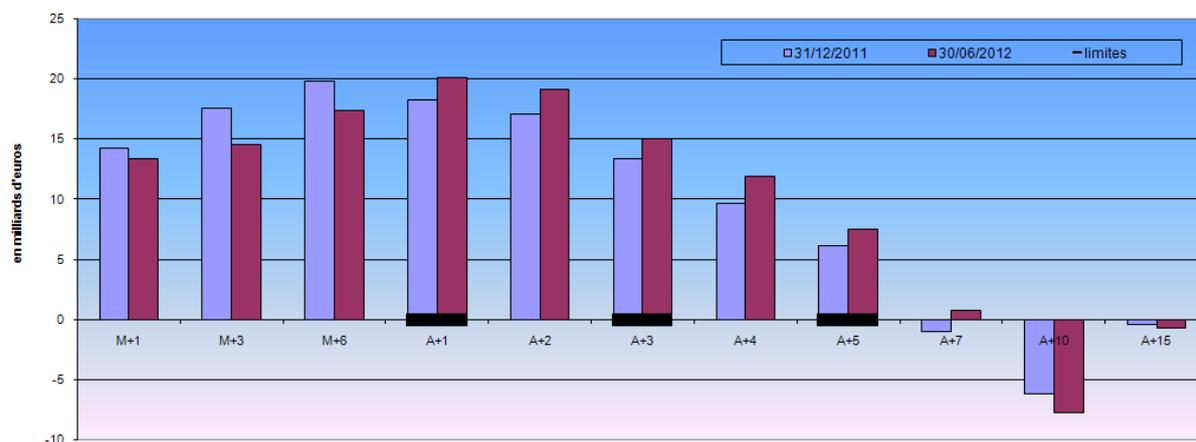


III.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité structurel est mesuré via l'impasse de liquidité moyen – long terme qui correspond aux écoulements statiques stressés des passifs (convention d'écoulement) et des actifs.

Les impasses de liquidité mesurées au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

en millions d'euros	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	7 ans	10 ans	15 ans
30/06/2012	13 366	14 513	17 405	20 138	19 092	15 070	11 937	7 534	726	- 7 748	- 722
31/12/2011	14 211	17 612	19 818	18 241	17 066	13 408	9 606	6 111	- 973	- 6 185	- 443



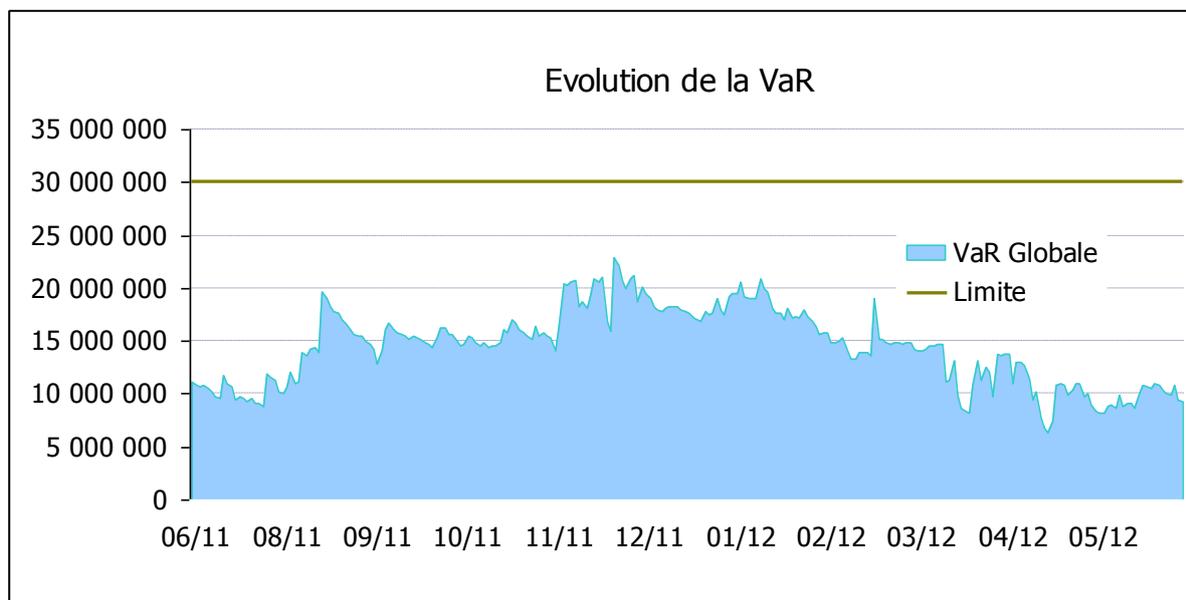
Une impasse positive sur une maturité signifie que la banque dispose davantage de ressources que d'emplois sur cette maturité.

L'impasse de liquidité positive sur les maturités inférieures à cinq ans concrétise l'excès de liquidité de La Banque Postale, renforcé par la qualité des actifs financiers détenus et le classement comptable pris en compte pour gérer la liquidité structurelle de la Banque.

III.3 Risques de marché

Par souci de prudence, La Banque Postale a décidé d'encadrer l'ensemble de ses positions marquées au marché par une Value At Risk (99%,1 jour), dont la limite est revue mensuellement par le Comité des Risques.

La VaR de la Banque Postale recouvre non seulement le portefeuille de transaction (impact sur le résultat de la juste valeur) mais aussi les positions comptabilisées en AFS (impact sur les fonds propres).



Données en millions €

	31/12/2010	31/12/2011	30/06/2012
VaR globale	9,3	17,0	9,2
VaR des opérations enregistrées en portefeuilles de négociation	9,6	2,4	3,2

Contributions des Facteurs de Risques de la VaR globale

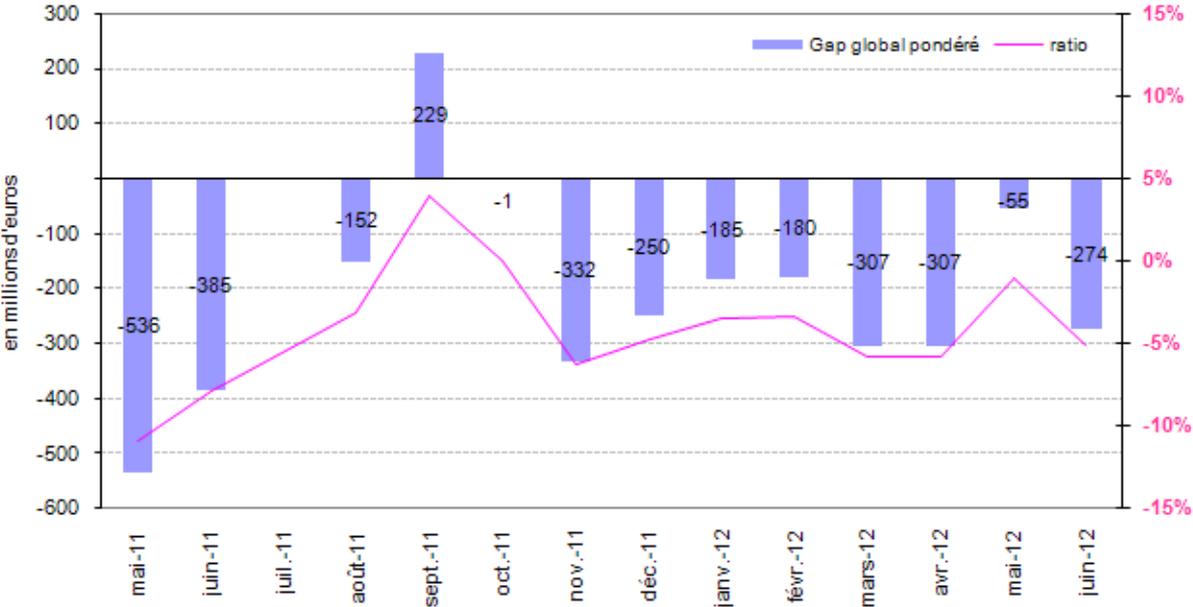
	31/12/2010	31/12/2011	30/06/2012
Taux d'intérêts	6,0	10,6	8,2
Spread de crédit	2,2	3,0	1,0
Change	- 0,2	- 0,1	- 0,2
Marchés action	1,4	3,4	0,1
Volatilité	0,0	0,0	0,2
TOTAL	9,3	17,0	9,2

Statistiques sur le premier semestre 2012

	Moyenne	Minimum	Maximum
VaR Globale	13,4	6,4	20,9
VaR des opérations enregistrées en portefeuilles de négociation	3,6	2,2	7,0

En matière de gestion des risques de marché, La Banque Postale est avant tout exposée au risque de taux, le risque de spread de crédit et actions sont de taille plus faible ; les risques de change, liés notamment aux activités de mandats internationaux et aux activités financières, ou les risques sur matières premières, sont modérés.

III.4 Risque global de taux



Les actifs et les passifs sans échéance contractuelle sont écoulés conformément aux scenarii validés par le comité ALM de la banque.

III.5 Ratios prudentiels

Au 30 juin 2012, les ratios de La Banque Postale affichent des niveaux solides :

- Un ratio *Core Tier 1* de 12,6 %, un ratio de solvabilité de 14,9 %

	30-juin-12	31-déc-11
Total exigence de fonds propres (en M €)	2 989	2840
Fonds propres prudentiels (en M €)	5 576	5 401
Ratio de solvabilité	14.9%	15.2%
Fonds propres prudentiels Tier 1 (en M €)	4 690	4 516
Ratio <i>Core Tier 1</i>	12.6%	12.7%

Exigences de fonds propres :

Au 30 juin 2012, les risques de crédit sont en hausse du fait du dynamisme de l'activité de crédits, les risques opérationnels sont stables, les risques de marchés restent très limités.

En M €		Risques de crédit	Risques de marché	Risques opérationnels
2012	Juin	2 244	91	653
2011	Décembre	2 052	129	653

III.6 Tableau de variation des expositions souveraines

Au cours du premier semestre 2012, les expositions souveraines de La Banque Postale se sont fortement réduites du fait essentiellement du remboursement de certaines lignes arrivées à maturité. Le détail des expositions souveraines directes et indirectes est donnée à la note 2.6 annexée aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012 (chapitre 4).

Variations des expositions directes ⁽¹⁾ (en Millions d'euros)	déc-2011 Nominal	Dépréciation	Échéances	Cessions	Acquisitions	Juin 2012 Nominal	Juin -2012 Valeur au Bilan
ESPAGNE	5	-	-	(3)	-	3	2
GRECE	2	(84)	-	(2)	112	28	17
IRLANDE	1	-	-	-	-	1	1
ITALIE	184	-	(150)	(7)	-	27	24
PORTUGAL	9	-	-	(9)	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	201	(84)	(150)	(20)	112	59	43
ESPAGNE	1 571	-	(57)	-	-	1 514	1 550
GRECE	42	-	-	(42)	-	-	-
IRLANDE	-	-	-	-	-	-	-
ITALIE ⁽²⁾	2 481	-	(688)	-	-	1 793	1 857
PORTUGAL	1 144	-	-	-	-	1 144	1 172
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 238	-	(745)	(42)	-	4 450	4 578
ESPAGNE	-	-	-	-	-	-	-
GRECE	-	-	-	-	-	-	-
IRLANDE	-	-	-	-	-	-	-
ITALIE	-	-	-	-	-	-	-
PORTUGAL	-	-	-	-	-	-	-
Prêts & créances	-	-	-	-	-	-	-
ESPAGNE	-	-	-	-	-	-	-
GRECE	-	-	-	-	-	-	-
IRLANDE	-	-	-	-	-	-	-
ITALIE ⁽³⁾	50	-	-	(50)	-	-	-
PORTUGAL	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat ⁽²⁾	50	-	-	(50)	-	-	-

⁽¹⁾ Expositions directes : Encours (y compris dépréciation) des expositions pour compte propres ne comprenant pas les expositions indirectes que sont les garanties délivrées à des OPCVM du groupe.

⁽²⁾ Correction du solde d'ouverture des titres souverains italiens classés en HTM

⁽³⁾ Montants représentant la Valeur au Bilan (Juste valeur coupons courus inclus). Recensement sur le périmètre EBA incluant les administrations locales et régionales ou les organismes bénéficiant d'une garantie d'Etat

III.7 Risques juridiques

Les risques juridiques constituent l'une des catégories des risques visés par le règlement CRBF 97-02 modifié. Ils concernent les activités de banque, d'assurance et de services financiers.

Au titre de la maîtrise des risques juridiques, la Direction juridique a un double rôle. D'une part, donner aux services qui la consultent les éléments de droit leur permettant de mesurer les risques juridiques inhérents à leur activité et d'autre part, assurer la défense des intérêts de la banque.

Par ailleurs, la Direction juridique contribue aux travaux de différents comités de la banque :

- dans le cadre du Comité de veille réglementaire, la Direction juridique définit et diffuse les positions de principe concernant les textes législatifs et réglementaires qui impactent l'activité de la banque ;
- dans le cadre du Comité des Risques, du Comité des Risques Opérationnels et du Comité des nouveaux produits, la Direction juridique analyse et émet des avis sur les dossiers présentés ;
- dans le cadre du Comité contentieux/provisions la Direction juridique évoque les dossiers contentieux et leur provisionnement ;
- dans le cadre du Comité de Coordination du Contrôle Interne, la Direction juridique participe aux réflexions conduites à propos des travaux d'audit et de contrôle interne.

S'agissant des commissions interbancaires, la situation est la suivante :

- Commissions d'Echanges d'image chèque (EIC).

Le 20 septembre 2010, l'Autorité de la concurrence a condamné 11 banques de détail et La Banque de France, à une amende de 384,9 millions d'euros pour entente en matière de commissions EIC. La quote-part de La Banque Postale est de 32.870.000 euros.

Le 23 février 2012, la Cour d'appel de Paris a réformé la décision de l'Autorité, estimant que le grief d'entente n'était pas constitué. Le montant de l'amende a été restitué à La Banque Postale.

Le 23 mars 2012, le président de l'Autorité de la concurrence a formé un pourvoi devant la Cours de cassation. La procédure est en cours.

- Commissions sur les autres moyens de paiement (dont essentiellement les prélèvements).

Le 27 février 2009, la Fédération du Commerce et de la Distribution suivie par l'Association de Défense des Utilisateurs de Moyens de Paiement Européens (ADUMPE), le 28 juillet 2011 ont contesté devant l'Autorité de la concurrence la mise en place des commissions sur les autres moyens de paiement par 11 banques dont La Banque Postale et La Banque de France.

Le 5 juillet 2012, l'Autorité de la Concurrence a rendu une décision d'acceptation des engagements pris par les 11 banques.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société ait connaissance, qui soit en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

IV Information financière au 30 juin 2012

Compte de résultat au 30 Juin 2012

(en milliers d'euros)	Notes	30.06.12	30.06.11
Intérêts et produits assimilés	3.1	3 298 316	2 877 777
Intérêts et charges assimilées	3.1	(1 865 027)	(1 296 392)
Commissions (produits)	3.2	1 042 326	1 082 702
Commissions (charges)	3.2	(117 414)	(136 037)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	147 665	11 812
Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	3.4	89 056	79 508
Produits des autres activités		343 745	418 499
Charges des autres activités		(271 081)	(366 491)
PRODUIT NET BANCAIRE		2 667 586	2 671 377
Charges générales d'exploitation	3.5	(2 146 637)	(2 159 723)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(87 538)	(70 318)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		433 411	441 337
Coût du risque	3.6	(81 822)	(192 962)
RESULTAT D'EXPLOITATION		351 589	248 375
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	2.7	100 447	101 278
Gains ou pertes nets sur autres actifs		(648)	(433)
RESULTAT AVANT IMPÔT		451 388	349 219
Impôts sur les bénéfices	3.7	(118 834)	(92 515)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		332 554	256 704
Intérêts minoritaires		(1 048)	(1 887)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		333 603	258 590
<i>RESULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)</i>		<i>12,04</i>	<i>12,70</i>

Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Les montants sont présentés ici nets des effets d'impôts.

(en milliers d'euros)	Notes	30.06.12	30.06.11
RESULTAT NET PART DU GROUPE		333 603	258 590
Ecart de conversion		0	
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		114 061	13 958
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		5 891	(14 494)
Réévaluation des immobilisations		0	
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence		48 594	(27 717)
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES NETS D'IMPOTS PART DU GROUPE		168 546	(28 252)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe		502 149	230 338
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		(860)	(1 921)
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		501 289	228 418

Bilan consolidé au 30 Juin 2012

(en milliers d'euros)	Notes	30.06.12	31.12.11
ACTIF			
Caisse, banques centrales		484 388	2 643 973
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	2.1	9 580 680	11 016 356
Instruments dérivés de couverture		299 191	272 515
Actifs financiers disponibles à la vente	2.2	9 532 806	9 474 603
Prêts & créances sur les établissements de crédit	2.3	82 256 094	74 882 171
Prêts & créances sur la clientèle	2.4	47 992 961	45 082 910
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		129 602	145 129
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2.5	37 869 537	35 376 985
Actifs d'impôts courants / différés		255 739	377 125
Comptes de régularisation & actifs divers		3 894 950	3 613 519
Participation aux bénéfices différée		-	-
Participations mises en équivalence	2.7	2 097 212	1 952 180
Immobilisations corporelles		476 410	487 511
Immobilisations incorporelles		335 935	333 294
Ecarts d'acquisition	2.8	53 655	53 655
TOTAL		195 259 159	185 711 926
PASSIF			
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	2.1	108 125	249 710
Instruments dérivés de couverture		476 263	234 123
Dettes envers les établissements de crédit	2.9	12 938 673	10 865 606
Dettes envers la clientèle	2.10	162 714 410	156 749 470
Dettes représentées par un titre		6 424 472	5 463 758
Passifs d'impôts courants / différés		48 994	8 833
Comptes de régularisation & passifs divers		4 803 280	4 793 838
Provisions techniques des entreprises d'assurance	2.11	601 226	530 496
Provisions	2.12	435 913	399 199
Dettes subordonnées		834 997	796 475
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		5 897 801	5 637 618
Capital souscrit		3 185 735	3 185 735
Réserves consolidées et autres		2 037 768	1 867 577
Gains / pertes latents ou différés		340 695	172 149
Résultat de l'exercice		333 603	412 157
INTERETS MINORITAIRES		(24 995)	(17 200)
CAPITAUX PROPRES		5 872 806	5 620 418
TOTAL		195 259 159	185 711 926

Tableau de variation des capitaux propres

	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE							Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Capital (1)	Prime d'émission	Réserves légales, RAN et autres réserves	Réserves consolidées	Gains ou pertes latents ou différés net d'impôts part du Groupe (2) et (3)	Résultat part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe		
(en milliers d'euros)									
Capitaux propres IFRS au 31.12.2010	2 342 454		771 333	663 111	365 548	651 317	4 793 763	(9 836)	4 783 927
Affectation du résultat 2010			534 483	116 834		(651 317)			
Distribution 2011 au titre du résultat 2010			(292 909)				(292 909)	(2 822)	(295 731)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires			241 574	116 834		(651 317)	(292 909)	(2 822)	(295 731)
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				1 398	(536)		862	(33)	829
Résultat du 30 juin 2011						258 590	258 590	(1 887)	256 703
Sous total				1 398	(536)	258 590	259 452	(1 920)	257 532
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées mises en équivalence				3 641	(27 716)		(24 075)		(24 075)
Autres variations ⁽⁴⁾				(36 530)			(36 530)	(1 673)	(38 203)
Capitaux propres IFRS au 30.06.2011	2 342 454		1 012 907	748 454	337 296	258 590	4 699 701	(16 251)	4 683 450
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(1 398)	(112 605)		(114 003)	24	(113 979)
Résultat du second semestre 2011						153 567	153 567	(209)	153 358
Sous-total	0			(1 398)	(112 605)	153 567	39 564	(185)	39 379
Augmentation de capital	843 281	16 719					860 000		860 000
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées mises en équivalence				(2 994)	(52 540)		(55 534)		(55 534)
Autres variations				93 888			93 888	(764)	93 124
Capitaux propres IFRS au 31.12.2011	3 185 735	16 719	1 012 907	837 950	172 151	412 157	5 637 619	(17 200)	5 620 419
Affectation du résultat 2011			308 318	103 839		(412 157)	0		
Distribution 2012 au titre du résultat 2011			(185 604)	1			(185 603)	(3 129)	(188 732)
Sous-total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	0	0	122 714	103 840	0	(412 157)	(185 603)	(3 129)	(188 732)
Variations des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					119 952		119 952	189	120 141
Résultat du 30 juin 2012						333 603	333 603	(1 048)	332 554
Sous total	0		0	0	119 952	333 603	453 554	(859)	452 695
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises associées mises en équivalence				(4 009)	48 594		44 585		44 585
Autres variations ⁽⁴⁾				(52 355)			(52 355)	(3 806)	(56 161)
Capitaux propres IFRS au 30.06.2012	3 185 735	16 719	1 135 620	885 430	340 695	333 603	5 897 801	(24 995)	5 872 806

(1) Au 30 juin 2012 le capital de La Banque Postale est composé de 27 702 042 actions d'une valeur nominale de 115 euros.

(2) Les gains ou pertes latents ou différés comprennent les réserves de conversion ; ces dernières proviennent des filiales étrangères consolidées par le groupe CNP Assurances.

(3) Les gains ou pertes latents ou différés comprennent notamment 232 millions d'euros au 30 juin 2012 au titre des gains nets latents sur actifs disponibles à la vente constatés par le groupe CNP Assurances contre 170 millions d'euros au 31 décembre 2011.

(4) Les autres variations proviennent principalement de la variation de valeur des options de vente des minoritaires.

Tableau des flux de trésorerie relatifs au premier semestre 2012

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées, d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres et les dettes subordonnées.

Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories. Sont en particulier affectés aux activités opérationnelles, les titres relatifs à des participations stratégiques inscrits dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente ».

La notion de trésorerie nette comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales, ainsi que les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit.

(en milliers d'euros)	30.06.12	30.06.11
Résultat avant impôts	451 388	349 219
+/- Dotations nettes aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	87 531	70 318
- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes aux provisions	3 053	12 572
+/- Pertes nettes / gains des activités d'investissement	648	453
+/- Pertes nettes / gains des activités de financement		
+/- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(100 447)	(101 278)
+/- Autres mouvements	191 364	1 087 395
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	182 149	1 069 460
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(4 399 894)	2 724 082
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 042 213	(1 577 918)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 619 485	(2 166 083)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(383 362)	(246 601)
- Impôts versés	42 714	(153 360)
= Diminution /augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(78 844)	(1 419 880)
TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	554 693	(1 201)
+/- Flux liés aux actifs financiers et participations	(2 339 282)	605 830
+/- Flux liés aux immeubles de placement		
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(79 257)	(92 364)
TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	(2 418 539)	513 466
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(188 733)	(289 071)
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	22 206	978
TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	(166 527)	(288 093)
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE ET CHANGEMENTS DE MODE SUR LA TRESORERIE (D)		
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A+B+C+D)	(2 030 373)	224 173
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	2 569 173	2 098 685
Caisse, banques centrales	2 643 973	2 149 998
Comptes et prêts emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(74 800)	(51 313)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	538 802	2 322 854
Caisse, banques centrales	484 388	1 990 455
Comptes et prêts emprunts à vue auprès des établissements de crédit	54 414	332 399
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	(2 030 371)	224 169

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Cadre juridique et financier

1. Faits marquants de la période

1.1 Evolutions de périmètre

Il n'y a pas eu d'évolution de périmètre au 1^{er} semestre 2012.

1.2 Autres faits marquants

Exposition sur la dette souveraine grecque

Le groupe La Banque Postale a participé au plan de soutien validé en février 2012 par l'Eurogroupe. La Banque Postale a apporté 363 M€ de valeur nominale le 9 mars 2012, issus principalement de titres détenus jusqu'à l'échéance portés au bilan de la banque, et des expositions rachetées aux OPCVM groupe.

En application des conditions de l'échange, La Banque Postale

- a constaté un abandon de créance à hauteur de 53,5 % du nominal porté au plan de soutien,
- a reçu 15 % du nominal porté au plan sous forme de nouveaux titres émis par le Fonds Européen de Soutien Financier (FESF)
- a reçu 31,5 % du nominal porté au plan sous forme de nouveaux titres émis par la République Grecque, amortissables linéairement entre la 11^{ème} et la 30^{ème} année.
- a reçu un certificat, du même notionnel que le nominal des titres grecs reçus, indexé sur les performances du produit intérieur brut de la Grèce.

Les nouveaux titres ont été enregistrés dans la catégorie des actifs disponibles à la vente.

Les conséquences financières avaient été évaluées lors de l'arrêté des comptes 2011 à une valeur de 71,9% du nominal apporté.

Dans les jours qui ont suivi l'échange, les nouveaux titres grecs ont été cotés sur un marché actif. A ce titre, La Banque a enregistré ces titres grecs pour leur juste valeur constatée sur les marchés au jour de l'échange, soit la valeur du 12 mars 2012.

Cette valeur étant inférieure à celle estimée lors de l'arrêté précédent, une dépréciation complémentaire de 18M€ a été enregistrée en coût du risque.

Depuis l'échange, le cours observé par référence à des transactions de marché démontre une forte dégradation du cours. S'agissant d'instruments de dette, la forte dégradation d'un prix constitue un indice de dépréciation qui doit conduire à une analyse du risque de crédit. Les incertitudes économiques et politiques existantes post échanges font peser, d'après les analyses risque, des incertitudes importantes sur l'issue d'un plan à horizon 30 ans. Par prudence, La Banque Postale a considéré que le niveau d'incertitude étant élevé, la baisse de valeur représentait bien un facteur de dépréciation au titre d'un risque de crédit. Une dépréciation complémentaire a donc été enregistrée en contrepartie du coût du risque à hauteur de 12M€.

Après ces dépréciations, l'exposition résiduelle du groupe sur les titres souverains grecs est devenue non significative (17M€).

Financement des personnes morales

Après avoir déployé les premières offres fin 2011 (crédit bail immobilier et facilités de caisse), l'extension de la distribution de ces offres a été réalisée au premier semestre 2012 sur l'ensemble des Espaces Entreprises.

Activités d'assurance

La Banque Postale Assurances IARD a poursuivi le déploiement de son offre, sur l'ensemble des canaux. Plus de 370 000 contrats ont été souscrits au 30 juin, en hausse de 85 % par rapport au 31 décembre 2011.

La Banque Postale Assurance Santé, après avoir lancé sa première offre d'assurance santé en fin d'année 2011, a lancé sa gamme en début 2012, et étendu progressivement son périmètre de distribution : quatre centres financiers pilotes ont été intégrés entre février et avril 2012, les conseillers de La Banque Postale Chez Soi l'ont été en mars, l'extension s'étend également depuis avril sur les bureaux de Poste. La production nette de contrats est soutenue, et en avance sur les prévisions.

Financement du secteur public local

Le 10 février, le Conseil de Surveillance de La Banque Postale et le Conseil d'Administration du Groupe La Poste ont approuvé le modèle de financement des collectivités locales établi dans le cadre

des négociations entre La Banque Postale, la Caisse des Dépôts et Consignations, Dexia SA, Dexia Crédit Local et l'Etat Français.

La Banque Postale a reçu, le 25 mai 2012, l'accord du Collège de l'Autorité de Contrôle Prudentiel pour lancer une nouvelle activité de financement des collectivités locales.

Pour répondre aux premiers besoins des collectivités locales, La Banque Postale a commercialisé, à compter du 20 juin, une nouvelle offre de crédit court terme composée d'une ligne de trésorerie utilisable par tirage (d'une durée de 364 jours maximum).

La Banque Postale propose un modèle de financement des collectivités locales fondé sur une gamme de crédits simples, adossés en liquidité. Pour le démarrage de cette nouvelle activité, La Banque Postale commercialise l'offre crédit court terme essentiellement à distance. Cette première offre, entièrement portée par La Banque Postale, s'étendra ensuite progressivement aux bailleurs sociaux (mi-septembre 2012) et à l'ensemble des acteurs du secteur public local.

En parallèle, des travaux se poursuivent pour proposer une offre de crédit moyen terme (durée probable entre 10 à 15 ans) avant le fin de l'année.

Commissions d'échanges d'images chèques

L'amende de 385 M€, infligée à 11 banques en 2010 par l'Autorité de la Concurrence au titre d'une entente sur la tarification des échanges d'images chèques, a fait l'objet d'une annulation par un jugement de la Cour d'Appel de Paris en février 2012. La quote-part reversée à La Banque Postale représente 33M€ et a été enregistrée en produit net bancaire, dans la rubrique « Produits des autres activités». L'Autorité de la Concurrence a déposé un pourvoi auprès de la Cour de Cassation.

Commissions interbancaires sur les prélèvements et TIP

A l'issue d'une procédure d'engagement encadrée par l'Autorité de la Concurrence, les banques françaises ont pris des engagements de supprimer à compter du 1er septembre 2013, les commissions interbancaires relatives essentiellement aux prélèvements, TIP. Cette suppression passera par une réduction de 50% du tarif de ces commissions au 1er septembre 2012. Cette procédure est sans impact sur les comptes du 1er semestre 2012.

1.3 Chez CNP Assurances

1.3.1 Plan d'échange des titres de dettes souveraines grecques

CNP Assurances a participé au programme d'échange des titres de dettes souveraines proposé par le ministère des Finances grec. En échange de chacun des titres détenus, le Groupe a reçu un panier de nouveaux titres de dettes grecques, des titres émis par l'EFSF (European Financial Stability Facility) et

de warrants dont la rémunération est indexée sur la sur-performance de la croissance grecque par rapport à un objectif défini de PIB.

Les critères de décomptabilisation d'IAS 39 étant remplis, les anciens titres ont été décomptabilisés : l'opération d'échange a généré la comptabilisation d'une moins-value constatée en résultat pour un montant brut d'impôt de 125 M€ sur le premier trimestre.

Cette moins-value matérialise la différence entre la valeur des titres nette de dépréciation enregistrée au 31 décembre 2011 sur la base d'un modèle de valorisation interne compte tenu de l'illiquidité des marchés observée alors, et la valeur de marché des nouveaux titres reçus en échange.

Les nouveaux titres ont été désignés selon les catégories suivantes en IAS 39 :

- Nouveaux titres souverains grecs et titres EFSF: classement en AFS et comptabilisation en juste valeur par capitaux propres,
- Titres GDP Linked securities (warrant) : désignation en dérivé et comptabilisation en juste valeur par le compte de résultat.

Au cours du deuxième trimestre, le Groupe a cédé les nouveaux titres souverains grecs obtenus dans le cadre de l'échange, ce qui a généré une moins-value nette supplémentaire de 34,2 M€ dans les comptes consolidés.

1.3.2 Politique financière de réduction de l'exposition aux dettes souveraines des pays périphériques

Afin de diminuer le risque de crédit des portefeuilles d'investissement adossant les contrats d'assurance français et italiens, le groupe CNP Assurances a mis en œuvre une politique active de réduction de son exposition aux dettes souveraines italienne, espagnole, grecque, portugaise et irlandaise.

Par rapport à la situation au 31 décembre 2011, les ventes effectuées ainsi que la suspension des nouveaux investissements ont contribué à une baisse significative de l'encours des emprunts d'Etat italiens (-1,7 Md€ de l'exposition en prix de revient), espagnols (-1,1 Md€), grecs (-0,6 Md€), portugais (-0,5 Md€) et irlandais (-0,03 Md€)

Les moins-values dégagées par ces ventes ont été compensées par des plus-values issues de ventes de dettes souveraines d'autres pays européens, notamment l'Allemagne, les Pays-Bas et la Finlande.

1.3.3 Option de paiement du dividende sur le résultat 2011 en actions

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société, réunie le 29 juin 2012, a approuvé le dividende proposé au titre de l'exercice 2011, soit 0,77 euro par action, et a décidé que chaque actionnaire pourrait opter pour le paiement du dividende soit en numéraire, soit en actions nouvelles de la Société.

L'option pour le paiement du dividende en actions nouvelles de la Société a pu être exercée par les actionnaires du 3 juillet 2012 au 17 juillet 2012 inclus, pour un paiement en numéraire ou en actions le 24 juillet 2012.

Le nombre total maximum d'actions ordinaires nouvelles de la Société susceptibles d'être émises pour les besoins du paiement du dividende en actions est de 57 812 705 actions, représentant 9,73 % du capital de la Société au jour de l'assemblée générale des actionnaires.

Le prix d'émission des actions nouvelles de la Société remises en paiement du dividende est de 7,88 €, soit 100 % de la moyenne des premiers cours cotés sur le marché réglementé NYSE Euronext Paris lors des vingt séances de bourse précédant le 29 juin 2012, jour de l'assemblée générale mixte, diminuée du montant du dividende et arrondi au centième d'euro supérieur.

Dans les comptes consolidés au 30 juin 2012, la volonté des actionnaires du pacte d'actionnaires de souscrire l'option du paiement en action exprimée lors de l'assemblée générale du 29 juin, a conduit le Groupe à ne constater une dette pour dividende à payer qu'à hauteur du montant à verser en numéraire aux actionnaires minoritaires : ce montant a été estimé pour 106 M€ sur la base d'une hypothèse de non exercice de l'option de paiement en action par l'intégralité des actionnaires minoritaires.

Le montant définitif du paiement du dividende en action donnera lieu à la comptabilisation d'un ajustement au second semestre. L'augmentation de capital matérialisant le paiement du dividende en action sera comptabilisée également au second semestre.

1.3.4 Événements significatifs postérieurs à la clôture de la CNP

Distribution du dividende :

Aucun changement significatif n'est survenu dans la situation financière ou commerciale du Groupe depuis la fin du premier semestre 2012 autre que la matérialisation du paiement du dividende en numéraire et par émission de capital le 24 juillet, 86,2% des droits à dividendes ont été exercés en faveur du paiement en actions. Le nombre d'actions émises en vertu du paiement du dividende en action est de 49 348 883.

Décision du conseil d'Etat :

Le Conseil d'Etat a rendu une décision le 23 juillet 2012 sanctionnant la rédaction antérieure à avril 2007 de l'article A 331-3 du Code des Assurances qui prévoyait que le « montant minimal de la participation des assurés aux bénéfiques techniques et financiers soit déterminé globalement pour les contrats individuels et collectifs de toute nature (...) à l'exception des contrats collectifs en cas de décès. ». Le conseil d'Etat a ainsi considéré que cette exception constituant un ajout à la loi, l'article était entaché d'illégalité.

Cette décision est à mettre en regard de celle du Conseil d'Etat du 5 mai 2010 qui a précisément indiqué que chaque assuré ne bénéficie pas d'un droit individuel à l'attribution d'une somme déterminée au titre de cette participation.

Au stade actuel de l'analyse, la décision du conseil d'Etat qui ne crée pas de droit individuel à l'attribution d'une somme déterminée au titre de la participation, n'a pas eu d'impact sur les comptes semestriels de la CNP.

2. Evénements postérieurs à la clôture

Loi de finances rectificative 2012

L'Assemblée nationale a adopté en lecture définitive le 31 juillet 2012 la loi de finances rectificative 2012. Cette loi impacte notamment la fiscalité acquittée par La Banque Postale sur deux aspects :

- la taxe sur le risque systémique bancaire : la loi double le taux de la taxe à effet 2012 et pérennise le nouveau taux
- le relèvement du forfait social de 8 à 20%.

L'entrée en vigueur de ces nouvelles mesures présente un impact annualisé sur les comptes, en charges d'exploitation, d'environ 8M€.

Les autres mesures (taxation des heures supplémentaires, contribution additionnelle de 3%) représentent des impacts marginaux.

NOTE 1 PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

1.1 Cadre réglementaire

En application du règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 imposant aux entreprises dont les titres de dettes sont admis à la cote d'un marché réglementé, d'appliquer le référentiel établi par l'International Accounting Standard Board (IASB), le groupe La Banque Postale établit, depuis le 1er janvier 2007, ses comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union Européenne. En particulier, le Groupe a choisi de faire usage des dispositions du règlement n°2086/2004 de la Commission Européenne adoptant la norme IAS 39 à l'exception de certaines dispositions. Ce règlement européen permet ainsi d'élire aux relations de couverture de juste valeur, certaines des opérations de macro couverture réalisées dans le cadre de la gestion actif-passif (incluant notamment les dépôts à vue de la clientèle).

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis en conformité avec IAS 34 Information financière intermédiaire. Ils comprennent une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du groupe depuis les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2011. Les états financiers intermédiaires résumés n'incluent pas toutes les informations requises pour les états financiers annuels complets établis en conformité avec les IFRS.

Ces états financiers consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire du 28 août 2012.

Jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés, les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du Groupe et les sources principales d'incertitude relatives aux estimations sont identiques à ceux ayant affecté les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les états financiers intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Présentation des états financiers

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe a utilisé le format d'états de synthèse proposé par la recommandation n° 2009 R04 du 2 juillet 2009 du Conseil national de la comptabilité.

1.2 Normes et interprétations applicables par le groupe à compter du 1^{er} janvier 2012

Normes ou Interprétations	Date d'adoption par l'Union européenne
IFRS 7 * « Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers »	23 novembre 2011

Le Groupe n'est pas concerné par ces normes et interprétations ou leur application ne présente pas d'incidence significative sur la période.

* Obligatoire à compter des exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012

1.3 Normes et interprétations non encore appliquées

L'IASB et l'IFRIC ont publié des normes et des interprétations qui ne sont pas d'application obligatoire au 30 juin 2012. Les normes ou interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union Européenne n'entreront en vigueur de manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2012.

Normes ou Interprétations	Date d'entrée en vigueur selon l'IASB	Au 30 juin 2012 application
IFRS 9 « Instruments financiers - classification et évaluation »	1er janvier 2015	non autorisée
Amendements IAS12 « Recouvrement des actifs sous-jacents	1er janvier 2012	anticipation possible
IFRS 10 « Etats financiers consolidés »	1er janvier 2013	anticipation possible
IFRS 11 « Partenariats »	1er janvier 2013	anticipation possible
IFRS12 « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités »	1er janvier 2013	anticipation possible
IFRS13 « Evaluation à la juste valeur »	1er janvier 2013	anticipation possible
IAS 27R « Etats financiers individuels »	1er janvier 2013	non autorisée
IAS 28R Participations dans des entreprises associées et dans des co-entreprises	1er janvier 2013	anticipation possible
Amendements à IAS 19 « Avantage au personnel »	1er janvier 2013	anticipation possible
Amendements à IAS 1 « Présentation des autres éléments du résultat global »	1er juillet 2012	anticipation possible
Amendements IFRS 1 « Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants »	1er juillet 2011	anticipation possible
Amendements IFRS 1 « Subventions publiques »	1er janvier 2013	anticipation possible
Amendements IFRS 7 « Informations en annexe : compensation actifs/passifs financiers	1er janvier 2013	anticipation possible
Amendements IAS 32 « Compensation des actifs et des passifs »	1er janvier 2014	anticipation possible

Au 30 juin 2012, le Groupe n'a pas anticipé l'application de normes. Le Groupe est en cours d'analyse sur les incidences éventuelles de ces textes sur ses comptes.

NOTE 2 NOTES RELATIVES AU BILAN

2.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat

Portefeuille de transaction et actifs et passifs à la juste valeur sur option par résultat

(en milliers d'euros)	30.06.12			31.12.11		
	Transaction	Option juste valeur	TOTAL	Transaction	Option juste valeur	TOTAL
Effets publics et valeurs assimilées	490 377		490 377	264 268		264 268
Obligations et autres titres à revenu fixe	8 920 037		8 920 037	10 538 659		10 538 659
Actions et autres titres à revenu variable	73 778		73 778	63 339		63 339
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	9 484 192		9 484 192	10 866 266		10 866 266
Dettes représentées par un titre		5 506	5 506		5 603	5 603
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		5 506	5 506		5 603	5 603

Dérivés détenus à des fins de transaction

(en milliers d'euros)	30.06.12		31.12.11	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés de taux d'intérêt	89 436	77 837	135 305	219 782
Instruments dérivés de taux de change	3 150	7 164	13 643	9 870
Autres instruments dérivés	3 902	17 618	1 142	14 455
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	96 488	102 619	150 090	244 107

(en milliers d'euros)	30.06.12		31.12.11	
	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Opérations conditionnelles	3 902	17 618	1 142	14 455
Options de taux	3 902	17 618	1 142	14 455
Autres dérivés	92 586	85 001	148 948	229 652
Contrat de change	3 150	7 164	13 643	9 870
Swap de taux	89 436	77 837	135 305	219 782

2.2 Actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30.06.12	31.12.11
Effets publics et valeurs assimilées	2 013 777	1 560 288
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 412 772	6 819 894
Actions et autres titres à revenu variable	968 813	957 925
Titres de participation non consolidés	137 444	136 496
Actifs financiers disponibles à la vente	9 532 806	9 474 603
dont gains et pertes latents nets sur titres à revenu fixe	3 653	(105 076)
dont gains et pertes latentes nettes sur titres à revenu variable	1 892	(3 440)

Détail des titres de participation non consolidés

(en milliers d'euros)	30.06.12					31.12.11
	Val. comptable des titres	Avances & créances rattachées	Dépréciations	Valeur nette	Quote part de capital en %	Val.nette des titres
Crédit Logement	108 269			108 269	6,00%	108 269
AM Lab	5 070			5 070	100,00%	5 070
Thiriet Gestion	4 259		(210)	4 049	33,40%	4 259
Ciloger	3 055			3 055	45,00%	3 055
Oséo	3 785			3 785	0,15%	3 000
Transactis	2 474			2 474	50,00%	2 474
Titres Cadeaux	2 200			2 200	50,00%	2 200
Europay	1 339			1 339	6,00%	1 339
X Ange Private Equity	1 237			1 237	90,00%	1 237
Vernier Roosevelt	1 016			1 016	90,00%	1 016
Autres	6 973		(2 023)	4 950	-	4 577
Total des participations et avances	139 677	0	(2 233)	137 444		136 496

Les titres de participation non consolidés qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable sont évalués au coût. Leur montant s'élève à 23 089 k€ au 30 juin 2012.

2.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30.06.12	31.12.11
Comptes ordinaires débiteurs	95 269	87 480
Comptes et prêts	78 693 536	71 749 102
Titres reçus en pension livrée	1 190 710	680 930
Prêts subordonnés et participatifs	183 717	183 980
Créances douteuses	6	22
Comptes et prêts sur établissements de crédit	80 163 238	72 701 514
Titres assimilés à des prêts et créances	2 092 856	2 180 657
Titres assimilés à des prêts et créances	2 092 856	2 180 657
Prêts et créances sur les établissements de crédit	82 256 094	74 882 171

Les titres assimilés à des prêts et créances correspondent aux actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable et qui ne sont pas traités sur un marché actif. Ils sont issus à hauteur de 18 M€ de la catégorie « Actifs disponibles à la vente », suite aux reclassements opérés au 1^{er} Juillet 2008 et autorisés par l'amendement à la norme IAS 39 d'octobre 2008.

Les fonds du Livret A et du Livret de Développement Durable centralisés à la Caisse des dépôts et consignations et présentés sur la ligne « Comptes et prêts » s'élèvent à 62 926 millions d'euros au 30 juin 2012 pour 61 586 millions d'euros au 31 décembre 2011.

2.4 Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers d'euros)	30.06.12	31.12.11
Comptes ordinaires débiteurs clientèle	466 447	391 202
Créances commerciales	464	
Crédits de trésorerie	2 719 073	2 492 126
Crédits à l'habitat	43 014 789	41 839 766
Autres crédits aux personnes morales	615 822	139 805
Autres concours à la clientèle	47 861	54 911
Titres reçus en pension livrée	286 724	
Créances douteuses	343 830	309 097
Dépréciations	(175 678)	(156 573)
Prêts et créances sur la clientèle	47 319 332	45 070 334
Opérations de location financement	32 745	1 180
Opérations de location financement	32 745	1 180
Titres assimilés à des prêts et créances	640 884	11 396
Titres assimilés à des prêts et créances	640 884	11 396
Prêts et créances sur la clientèle	47 992 961	45 082 910

Les titres assimilés à des prêts et créances correspondent aux actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable et qui ne sont pas traités sur un marché actif. Ils ne sont issus de la catégorie « Actifs disponibles à la vente » en application des reclassements opérés au 1^{er} Juillet 2008 et autorisés par l'amendement à la norme IAS 39 d'octobre 2008 qu'à hauteur de 8 M€ contre 11M€ au 31 décembre 2011.

2.5 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

(en milliers d'euros)	30.06.12	31.12.11
Effets publics et valeurs assimilées	33 762 564	31 233 423
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 106 973	4 143 562
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	37 869 537	35 376 985

2.6 Exposition au risque souverain sur les pays ayant fait l'objet d'un plan de soutien de l'Union Européenne ou bénéficiant d'une aide pour leur secteur bancaire.

Les recensements des expositions souveraines ont été établis selon le périmètre défini par l'Autorité bancaire européenne (ABE), c'est-à-dire en reprenant dans les données les expositions sur les collectivités régionales, les administrations centrales et entreprises bénéficiant d'une garantie de l'État. Les expositions présentées ci-dessous reprennent les expositions des filiales détenues à 50 % et plus. Les informations relatives aux expositions sur la CNP sont notamment indiquées dans les faits marquants ou dans l'information financière publiée par cette dernière.

Sur la base de ce recensement, le groupe La Banque Postale ne dispose pas d'exposition sur Chypre.

Recensement par catégorie

En K€	Prêts et créances	Portefeuille bancaire ⁽¹⁾		Port. Bancaire	Actifs à la juste valeur par résultat	Total Bilan après dépréciations	Hors bilan ⁽²⁾	Total
		Actifs disponibles à la vente	Actifs détenus jusqu'à l'échéance					
GRECE	-	16 579	-	16 579	-	16 579	-	16 579
IRLANDE	-	951	-	951	-	951	90 476	91 428
PORTUGAL	-	-	1 171 556	1 171 556	-	1 171 556	154 877	1 326 433
ESPAGNE	-	2 013	1 549 980	1 551 993	-	1 551 993	31 669	1 583 662
TOTAL	-	19 543	2 721 536	2 741 079	-	2 741 079	277 023	3 018 102

⁽¹⁾ Les valeurs présentées sont exprimées en valeur nette comptable au bilan

⁽²⁾ Les montants hors bilan correspondent aux expositions indirectes à travers des garanties accordées à des OPCVM du groupe

Impact des dépréciations

En K€	Total	Dont dépréciations	Total avant dépréciation
GRECE	16 579	12 356	28 935
IRLANDE	91 428	-	91 428
PORTUGAL	1 326 433	-	1 326 433
ESPAGNE	1 583 662	-	1 583 662

En dehors de l'analyse conduite sur les expositions souveraines grecques, le groupe La Banque Postale n'a pas trouvé d'indication objective de dépréciation sur les expositions des autres pays ayant bénéficié d'un plan de soutien à l'Etat ou à des banques.

Représentation par maturité

En K€	Total	Durée restant en années						
		1	2	3	4	5	<10	≥10
GRECE	16 579							16 579
IRLANDE	91 428	-	90 476	-	951	-	-	-
PORTUGAL	1 326 433	-	345 457	-	557 800	423 175	-	-
ESPAGNE	1 583 662	379 556	36 817	10 413	528 714	287 585	338 563	2 013

Représentation des gains et pertes latentes inscrites en réserves

En K€	Actifs disponibles à la vente	Gains et pertes latents inscrits en réserve	Niveau de hiérarchie de JV N1 /N2 / N3
GRECE	16 579	-	N1
IRLANDE	951	(68)	N1
PORTUGAL	-		
ESPAGNE	2 013	(590)	N1

Expositions souveraines

en milliers d'euros	Portefeuille bancaire	Actifs à la juste valeur par résultat	Total Expositions directes (1)	Garanties	Total Expositions directes & indirectes (2)	Expositions en %
GRECE	16 579		16 579	0	16 579	0.04%
IRLANDE	951		951	90 476	91 428	0.23%
ITALIE	1 880 161		1 880 161	184 809	2 064 970	5.12%
PORTUGAL	1 171 556		1 171 556	154 877	1 326 433	3.29%
ESPAGNE	1 551 993		1 551 993	31 669	1 583 662	3.92%
TOTAL GIPEs	4 621 240	0	4 621 240	461 832	5 083 072	12.59%
ALLEMAGNE	3 477 582	0	3 477 582		3 477 582	8.62%
AUTRICHE	243 158	0	243 158		243 158	0.60%
BELGIQUE	1 500 641	0	1 500 641		1 500 641	3.72%
FRANCE	26 635 001	772 865	27 407 866		27 407 866	67.91%
LUXEMBOURG	18 054	0	18 054		18 054	0.04%
POLOGNE	7 748	0	7 748		7 748	0.02%
SLOVAQUIE	537	0	537		537	0.00%
SLOVENIE	2 343	0	2 343		2 343	0.01%
TOTAL EUROPE	31 885 065	772 865	32 657 930	0	32 657 930	80.92%
RESTE DU MONDE	944 168	0	944 168		944 168	2.34%
SUPRANATIONAL	1 556 842	117 572	1 674 414		1 674 414	4.15%
TOTAL	39 007 315	890 437	39 897 752	461 832	40 359 584	100%

(1) Expositions directes : valeur nette comptable (y compris dépréciation) des expositions pour comptes propres.

(2) Expositions directs et indirectes : expositions directes auxquelles s'ajoutent les expositions indirectes à travers les garanties délivrées à des OPCVM du Groupe.

Recensement sur le périmètre défini par l'ABE incluant les administrations locales et régionales ou les organismes bénéficiant d'une garantie d'État.

2.7 Participations mises en équivalence

(en milliers d'euros)	30.06.12		31.12.11	
	Valeur de mise en équivalence	Dont Résultat	Valeur de mise en équivalence	Dont Résultat
Groupe CNP Assurances	2 097 212	100 447	1 952 180	160 365
Participations mises en équivalence	2 097 212	100 447	1 952 180	160 365

Les données publiées par le groupe CNP Assurances font apparaître un total de bilan de 332 354 millions d'euros, un chiffre d'affaires de 13 271 millions d'euros et un résultat net de 540 millions d'euros au 30 juin 2012. La valeur boursière de CNP Assurances est de 5 722 millions d'euros au 30 juin 2012.

La valeur de mise en équivalence tient compte du traitement retenu par la CNP au titre de l'option levée par les actionnaires du pacte d'actionnaires au nombre desquels se trouve Sopassure. Ce traitement n'intègre pas l'évolution du taux de détention sur le résultat en attente des mouvements définitifs sur les minoritaires.

2.8 Ecarts d'acquisition

Flux de la période :

(en milliers d'euros)	30.06.12	31.12.11
Valeur nette au 1er janvier	53 655	53 439
Ecarts résultant de prises de participation		
Cessions		
Dépréciations de la période		(4 722)
Autres mouvements		4 938
Valeur nette au 30 juin	53 655	53 655

Ecarts d'acquisition détaillés :

(en milliers d'euros)	30.06.12	31.12.11
Groupe Tocqueville Finance	27 498	27 498
La Banque Postale Asset Management	24 810	24 810
La Banque Postale Prévoyance	1 347	1 347
Easybourse	4 722	4 722
Total des écarts d'acquisition bruts	58 377	58 377
Dépréciation des écarts d'acquisition	(4 722)	(4 722)
Total des écarts d'acquisition nets	53 655	53 655

2.9 Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30.06.12	31.12.11
Comptes ordinaires créditeurs	85 894	83 956
Comptes et emprunts	760 375	401 513
Titres donnés en pension livrée	12 083 590	10 371 561
Autres sommes dues	8 814	8 576
Dettes envers les établissements de crédit	12 938 673	10 865 606

2.10 Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30.06.12	31.12.11
Livret A	58 660 594	56 989 529
Plan et Compte épargne logement	26 815 647	26 250 565
Autres comptes à régime spécial	22 635 928	22 685 305
Comptes d'épargne à régime spécial	108 112 169	105 925 399
Comptes ordinaires créditeurs clientèle	48 010 251	46 840 505
Titres et valeurs données en pension	5 057 740	2 230 788
Comptes à terme	1 232 715	1 123 263
Emprunts clientèle	0	320 004
Autres sommes dues	301 535	309 511
Dettes envers la clientèle	54 602 241	50 824 071
Opérations avec la clientèle	162 714 410	156 749 470

2.11 Provisions techniques des entreprises d'assurance

(en milliers d'euros)	31.12.11	Dotations	Reprises	Autres	30.06.12
Provisions techniques vie	262 062	277 184	(262 062)	0	277 184
Provisions techniques non vie	140 882	135 230	(125 183)	0	150 930
Provisions pour égalisation	7 338	7 460	(7 338)	0	7 460
Autres provisions	118 284	149 122	(114 378)	0	153 027
Provisions techniques	528 566	568 994	(508 961)	0	588 600

(en milliers d'euros)	30.06.12	31.12.11
Comptes techniques assurance "comptabilité reflet"	12 626	1 930
Shadow	12 626	1 930

Ces provisions sont essentiellement constituées par La Banque Postale Prévoyance.

2.12 Provisions

(en milliers d'euros)	31.12.11	Dotations	Reprises	Autres	30.06.12
Provisions sur avantages au personnel	7 770	404	0	0	8 174
Provisions pour risques Epargne Logement	194 000	33 500	0	0	227 500
Provisions pour litiges sociaux et charges de personnel	3 068	1 480	(2 716)	0	1 832
Autres provisions	194 361	10 368	(6 322)	0	198 407
Provisions	399 199	45 752	(9 038)	0	435 913

Les autres provisions sont constituées principalement d'une provision pour engagement de signature pour des garanties délivrées à des OCPVM du Groupe (132M€).

NOTE 3 NOTES RELATIVES AU COMPTE DU RÉSULTAT

3.1 Intérêts, produits et charges assimilés

Le montant des intérêts perçus au titre de la centralisation des fonds du Livret A et du Livret de développement durable s'élève à 1 016 618 k€ au 30 juin 2012.

(en milliers d'euros)	30.06.12		30.06.11	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Intérêts et assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires	1 211 917	(17 487)	1 103 863	(40 035)
Intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle	899 623	(1 360 360)	823 798	(1 111 352)
Intérêts sur opérations de couverture	262 694	(278 449)	116 781	(32 352)
Intérêts sur actifs disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance	847 065	0	833 330	(409)
Intérêts sur dettes représentées par un titre	0	(131 714)	6	(112 244)
Produits et charges d'intérêts	3 221 299	(1 788 010)	2 877 777	(1 296 392)
Produits et charges d'intérêts nets	1 433 289		1 581 385	

3.2 Commissions

(en milliers d'euros)	30.06.12		30.06.11	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	1 866	(871)	161	(864)
Commissions sur opérations avec la clientèle	625 221	(27 421)	651 820	(32 633)
Commissions sur prestations de Services financiers	261 760	(84 918)	270 796	(98 372)
Commissions sur opérations sur titres	121 347	(616)	135 380	(1 092)
Commissions sur prestations assurance	24 992	(2 877)	17 857	(2 469)
Commissions sur instruments financiers	0	(711)	343	(607)
Autres commissions	7 140	0	6 346	0
Produits et charges de commissions	1 042 326	(117 414)	1 082 702	(136 037)
Commissions nettes	924 912		946 665	

3.3 Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30.06.12	30.06.11
Résultat net sur actif financier de transaction (hors dérivé)	92 375	54 924
Résultat net sur instruments de dérivés de transaction	54 375	(25 952)
Résultat net de réévaluation des éléments couverts et instruments dérivés de couverture	279	2 698
Résultat sur actif financier à la juste valeur sur option	813	(448)
Résultat sur passifs financiers à la juste valeur sur option	(177)	(19 412)
Gains et pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	147 665	11 812

3.4 Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente

(en milliers d'euros)	30.06.12	30.06.11
Plus values cessions sur titres à revenus fixes	75 991	74 214
Moins values de cession sur titres à revenus fixes	(9 804)	(11 931)
Dividendes et revenus assimilés	21 410	19 439
Plus values de cession sur titres à revenus variables	2 492	4 873
Moins values de cession sur titres à revenu variable et perte de valeur	(1 093)	(5 231)
Plus ou moins values de cession rupture de prêts et créances	60	(1 856)
Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	89 056	79 508

3.5 Charges générales d'exploitation

(en milliers d'euros)	30.06.12	30.06.11
Frais de personnel	(161 423)	(148 230)
Impôts et taxes	(30 730)	(21 900)
Services extérieurs	(1 881 347)	(1 912 974)
Autres charges	(73 137)	(76 619)
Autres charges générales d'exploitation	(1 985 214)	(2 011 493)
Charges générales d'exploitation	(2 146 637)	(2 159 723)

Les charges de sous-traitance générale comprennent notamment les charges liées aux conventions de services entre La Poste et La Banque Postale pour 1 586 M€ au 30 juin 2012. Elles représentaient 1 618 M€ au 30 juin 2011.

3.6 Coût du risque

(en milliers d'euros)	30.06.12	30.06.11
Dotations aux dépréciations clientèle et établissements de crédit	(192 799)	(43 580)
Reprises de dépréciations clientèle et établissement de crédit	171 676	28 736
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions (1)	(149 574)	(24 930)
Pertes sur créances irrécouvrables non provisionnées	(10 591)	(8 473)
Récupération sur créances amorties	2 704	2 270
Dotations aux dépréciations sur AFS et autres actifs (1)	(12 356)	(158 445)
Reprises de dépréciation sur AFS et autres actifs (1)	112 997	12 530
Dotations / reprises aux autres dépréciations	(3 878)	(1 070)
Coût du risque	(81 822)	(192 962)

(1) Au 30 juin 2012, cet agrégat enregistre le coût du risque sur les titres grecs pour 30M€ correspondant à la perte complémentaire au moment de l'échange et à la dégradation de valeur observée à l'arrêté.

3.7 Impôts sur les bénéfices et impôts différés

(en milliers d'euros)	30.06.12	30.06.11
Impôts courants	(133 891)	(98 789)
Impôts différés	15 057	6 274
Impôts	(118 834)	(92 515)

Analyse de la charge d'impôt :

(en milliers d'euros)	30.06.2012		30.06.2011	
Résultat net part du groupe	333 603		258 590	
Part des intérêts minoritaires	(1 048)		(1 887)	
Quote-part de résultat des mises en équivalence	100 447		101 278	
Charge d'impôt	(118 834)		(92 515)	
Resultat comptable avant impôt	350 942		247 940	
Charge d'impôt théorique	(126 690)	-36,10%	(85 366)	-34,43%
Effets des différences permanentes	11 498	3,28%	(320)	-0,13%
Effets des impôts différés non constatés	(3 085)	-0,88%	(4 570)	-1,84%
Effets de l'imposition des dividendes	(1 235)	-0,35%	(1 381)	-0,56%
Crédits d'impôts et effets de l'imposition au taux réduit	240	0,07%	(1 140)	-0,46%
Autres effets	438	0,12%	261	0,11%
Charge d'impôt comptabilisée	(118 834)	-33,86%	(92 516)	-37,31%

Les effets de différences permanentes du 30 juin proviennent essentiellement du caractère non imposable du remboursement de l'amende sur les commissions d'échange image chèque.

NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe La Banque Postale est structuré autour des pôles suivants :

- **La banque de détail** regroupe les activités de La Banque Postale, des SCI CRSF Métropole et CRSF Dom qui portent les immeubles d'exploitation de la Banque, La Banque Postale Financement, La Banque Postale Crédit aux entreprises, la holding SF2 et Easy Bourse.

- **Le pôle assurance** se compose du Groupe CNP Assurances, La Banque Postale Prévoyance, La Banque Postale Assurances Santé, La Banque Postale Assurances IARD, La Banque Postale Conseil en Assurances et Sopassure.

- **La gestion d'actifs** avec le groupe La Banque Postale Asset Management, La Banque Postale Structured Asset Management, OFC Finance, Tocqueville Finance Holding, Tocqueville Finance SA et La Banque Postale Gestion Privée.

L'activité du groupe est réalisée en France à l'exception des filiales étrangères de CNP Assurances.

Les transactions, intra ou inter secteurs sont conclues à des conditions commerciales de marché.

4.1 Résultat par secteurs d'activité

Résultat net par secteurs d'activité au 30 juin 2012 (hors coût de rémunération des fonds propres par secteur)

(en milliers d'euros)	Banque de détail	Assurance	Gestion d'actifs	Résultat consolidé
Produit net bancaire	2 555 224	52 191	60 171	2 667 586
Charges générales d'exploitation	(2 091 485)	(23 615)	(31 537)	(2 146 637)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corp.et incorp.	(86 092)	(545)	(901)	(87 538)
Resultat Brut d'exploitation	377 647	28 031	27 733	433 411
Coût du risque	(79 855)	(1 967)	0	(81 822)
Résultat d'exploitation	297 792	26 064	27 733	351 589
QP dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	0	100 447	0	100 447
Gains ou pertes sur autres actifs	(648)	0	0	(648)
Résultat courant avant impôts	297 144	126 511	27 733	451 388
Impôts sur les bénéfices	(94 960)	(14 495)	(9 379)	(118 834)
Résultat net de l'ensemble consolidé	202 184	112 016	18 354	332 554
Intérêts minoritaires	(1 707)	4 102	(1 346)	1 048
Résultat net part du groupe	200 477	116 118	17 008	333 603

Résultat net par secteurs d'activité au 30 juin 2011 (hors coût de rémunération des fonds propres par secteur)

(en milliers d'euros)	Banque de détail	Assurance	Gestion d'actifs	Résultat consolidé
Produit net bancaire	2 561 040	42 138	68 199	2 671 377
Charges générales d'exploitation	(2 099 982)	(21 341)	(38 400)	(2 159 723)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations corp.et incorp.	(69 242)	(432)	(644)	(70 318)
Résultat Brut d'exploitation	391 816	20 366	29 155	441 337
Coût du risque	(192 006)	(904)	(52)	(192 962)
Résultat d'exploitation	199 810	19 462	29 103	248 375
QP dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	0	101 278	0	101 278
Gains ou pertes sur autres actifs	(408)	(3)	(22)	(433)
Résultat courant avant impôts	199 402	120 736	29 081	349 219
Impôts sur les bénéfices	(71 208)	(11 928)	(9 379)	(92 515)
Résultat net de l'ensemble consolidé	128 194	108 808	19 702	256 704
Intérêts minoritaires	424	3 940	(2 478)	1 887
Résultat net part du groupe	128 618	112 748	17 224	258 590

NOTE 5 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SOCIETES	Nationalité	Méthode (1)	Mouve- ments	% Contrôle 30.06.12	% Intérêt 30.06.12	% Contrôle 2011	% Intérêt 2011
Banque de détail							
LA BANQUE POSTALE	Française	MERE		100,00	100,00	100,00	100,00
SCI CRSF DOM (2)	Française	GLOB		99,94	99,94	99,94	99,94
SCI CRSF METROPOLE (2)	Française	GLOB		100,00	100,00	100,00	100,00
SF2	Française	GLOB		100,00	100,00	100,00	100,00
LA BANQUE POSTALE FINANCEMENT	Française	GLOB		65,00	65,00	65,00	65,00
LA BANQUE POSTALE CREDIT ENTREPRISES	Française	GLOB		100,00	100,00	100,00	100,00
EASY BOURSE	Française	GLOB		100,00	100,00	100,00	100,00
Assurance							
GROUPE CNP ASSURANCES	Française	EQUI		35,48	19,71	35,48	19,71
LA BANQUE POSTALE PREVOYANCE	Française	PROP		50,00	50,00	50,00	50,00
LA BANQUE POSTALE CONSEIL EN ASSURANCES (Ex. Sogerco)	Française	GLOB		100,00	100,00	100,00	100,00
SOPASSURE	Française	PROP		50,02	50,02	50,02	50,02
LA BANQUE POSTALE ASSURANCES IARD	Française	GLOB		65,00	65,00	65,00	65,00
LA BANQUE POSTALE ASSURANCES SANTÉ	Française	GLOB		65,00	65,00	65,00	65,00
Gestion d'actifs							
LA BANQUE POSTALE GESTION PRIVEE	Française	GLOB		51,00	51,00	51,00	51,00
LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT	Française	GLOB		100,00	100,00	100,00	100,00
LA BANQUE POSTALE STRUCTURED ASSET MANAGEMENT	Française	GLOB		100,00	100,00	100,00	100,00
OFC FINANCE	Française	GLOB		100,00	100,00	100,00	100,00
TOCQUEVILLE FINANCE HOLDING	Française	GLOB		90,43	90,43	90,43	90,43
TOCQUEVILLE FINANCE SA	Française	GLOB		99,84	90,28	99,84	90,28

(1) Méthodes de consolidation

GLOB : Intégration globale

PROP : Intégration proportionnelle

EQUI : Mise en équivalence

(2) SCI détenant les immeubles d'exploitation de la Banque

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

LA BANQUE POSTALE S.A.

Siège social : 115, rue de Sèvres - 75275 Paris Cedex 06

Capital social : € 3 185 734 830

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2012

Période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société La Banque Postale S.A., relatifs à la période du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 30 août 2012

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Isabelle Goalec
Associée

Neuilly-sur-Seine, le 30 août 2012

PricewaterhouseCoopers Audit

Agnès Hussherr
Associée

V Informations complémentaires

V.1 Statuts

Aucun changement des statuts depuis le 9 septembre 2011.

V.2 Changements significatifs

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des États financiers vérifiés ont été publiés et en particulier depuis la signature du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés en date du 8 mars 2012.

V.3 Accessibilité du Document de Référence au public

Tous les documents mis à la disposition du public dans les conditions légales peuvent être consultés au siège de La Banque Postale, 115 rue de Sèvres, 75275 Paris Cedex 06. Les documents de référence de La Banque Postale sont également disponibles sur le site Internet www.labanquepostale.fr.

V.4 Tendances

Le second semestre 2012 matérialisera le déploiement des nouvelles offres de La banque Postale. La poursuite de l'activité de crédit aux personnes morales devrait être enrichie d'ici la fin de l'année de produits de location financière et de location avec option d'achat, puis d'une offre d'affacturage.

L'activité de crédit aux collectivités locales, lancée en juin, s'étendra progressivement aux bailleurs sociaux (mi-septembre 2012) et une seconde phase verra la commercialisation de crédit moyen/long terme à partir de novembre 2012.

Depuis le 22 juin 2012, La Banque Postale participe au processus d'examen ouvert à tous les acteurs de la place pour étudier de façon approfondie le modèle économique du Crédit Immobilier de France et sa compatibilité avec le plan stratégique 2011-2015 de la Banque : « L'intérêt du client d'abord : prouvons la différence ».

Suite à la tenue le 25 juillet 2012 de son Conseil de surveillance, La Banque Postale a décidé de poursuivre l'étude de ce dossier en conformité avec les valeurs et l'intérêt social, en termes de croissance, de rentabilité, de liquidité et de solvabilité de La Banque Postale.

VI Responsables du contrôle des comptes

PricewaterhouseCoopers

Audit

63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris-La Défense Cedex

PriceWaterhouseCoopers Audit (642010045 RCS Nanterre) et **KPMG Audit** (775726417 RCS Nanterre) sont enregistrés comme commissaires aux comptes, membres de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du Haut Conseil du commissariat aux comptes.

VII Responsable de l'actualisation du document de référence

M. Philippe Wahl, Président du Directoire,

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité constitué par les sections de la présente actualisation listées dans la table de concordance à la section VIII ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes, KPMG Audit et PricewaterhouseCoopers Audit, une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence et de la présente actualisation.

Fait à Paris, le 31 août 2012,
Le Président du Directoire,
Philippe Wahl

VIII Table de concordance de l'actualisation

Table de concordance (Annexe 1 du règlement européen 8009/2004)		Rubriques Annexe 1 du règlement européen 8009/2004	Document de référence 2011
Actualisation du Document de Référence	Page		Page
Personnes responsables	52	1	250
Contrôleurs des comptes	51	2	69
Informations financières sélectionnées			
Informations financières historiques		3.1	5
Informations financières intermédiaires	21-49	3.2	N/A
Facteurs de risque	14-20	4	71-88 ; 114-131
Informations concernant l'émetteur		5	
Histoire et évolution de la société	1	5.1	6-7
Investissements	36-38	5.2	120
Aperçu des activités		6	
Principales activités	1	6.1	9
Principaux marchés	-	6.2	11-12
Evénements exceptionnels	-	6.3	65-68
Dépendance éventuelle	-	6.4	NA
Eléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	-	6.5	6

Organigramme		7	
Description sommaire	2	7.1	10
Liste des filiales importantes	-	7.2	9 ; 200-201
Propriétés immobilières, usines et équipements		8	
Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	21	8.1	137
Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	-	8.2	210
Examen de la situation financière et du résultat		9	
Situation financière	21-49	9.1	90 ; 164
Résultat d'exploitation	21-49	9.2	90 ; 164
Trésorerie et capitaux		10	
Capitaux de l'émetteur	21-49	10.1	4 -90 ; 164-185
Source et montant des flux de trésorerie	24	10.2	76-114
Conditions d'emprunt et structure financière	21-49	10.3	NA
Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	NA La Banque Postale n'est exposée à aucuns covenants.	10.4	NA La Banque Postale n'est exposée à aucuns covenants.
Source de financement attendue	-	10.5	134-186

Recherche et développement, brevets et licences		-	11	NA
Informations sur les tendances		50	12	68
Prévisions ou estimations du bénéfice		Néant	13	Néant
Organes d'administration, de direction de surveillance et direction générale			14	14
Organes d'administration et de direction		-	14.1	60-62
Conflit d'intérêt a niveau des organes d'administration et de direction		-	14.2	25
Rémunération et avantages			15	
Montant de la rémunération versée et avantages en nature		-	15.1	49-54
Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages		-	15.2	54
Fonctionnement des organes de direction			16	
Date d'expiration des mandats actuels		-	16.1	82-85
Contrat de service liant les membres des organes d'administration		-	16.2	NA
Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations		-	16.3	31-33
Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur		-	16.4	
Salariés			17	
	Nombre de salariés	1	17.1	213
Participation et stock options		-	17.2	194-214

Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	-	17.3	NA
Principaux actionnaires		18	18
Actionnaires détenant plus de 5% du capital social	-	18.1	20
Existence de droits de vote	-	18.2	20
Contrôle de l'émetteur	-	18.3	20
Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle	-	18.4	NA
Opération avec des apparentés	-	19	158-159
Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		20	
Informations financières historiques	21-49	20.1	90-204
Informations financières pro forma	NA	20.2	NA
Etats financiers	21-49	20.3	90-204
Vérification des informations financières annuelles	-	20.4	162 ; 202 ; 218
Date des dernières informations remontées	30 juin 2012	20.5	30 décembre 2011
Informations financières intermédiaires et autres	21-49	20.6	NA
Politique de distribution des dividendes	-	20.7	20

Procédures judiciaires et d'arbitrage	18	20.8	83
Changement significatif de la situation financière ou commerciale	50	20.9	222
Informations complémentaires		21	
Capital social	-	21.1	4
Actes constitutifs et statuts	50	21.2	225-236
Contrats importants	-	22	222
Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		23	
Processus d'établissement des informations sociales et environnementales	-	23.2	211
Documents accessibles au public	50	24	222
Informations sur les participations	-	25	9-10. 200-201
Evénements importants survenus entre la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion a été fait (article L 232-1 al. 2 du code du commerce)	50		68
Tableaux des cinq derniers exercices	-		199
Information relative aux données non financières sociales et environnementale	-		205-220
Rapport de gestion			
Analyse des résultats, de la situation financière, des risques et liste des délégations en matière d'augmentation du capital de la société mère et de l'ensemble consolidé	3-12		59-60.71-88
Information requise susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique (article L. 225-100-3 du code de commerce)	-		34-35

Charges fiscalement non déductibles	-		67
Honoraires des CAC	-		160
Informations relatives aux rachats d'actions (alinéa 2 de l'article L. 225-211 du code de commerce)	-		NA
Rapport du Président sur les travaux du conseil de surveillance et les procédures de contrôle interne	-		24-42
Prise de participation sur l'exercice, article L. 233-6	-		17
Evénements importants survenus entre la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport de gestion a été fait, article L. 232-1 al. 2 du code du commerce	50		68
Tableaux des cinq derniers exercices	-		199
Information relative aux données non financières sociales et environnementale	-		205-220

IX Table de concordance du rapport financier semestriel

« En application de l'article 212-13 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, la présente actualisation comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers ».

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	N° de page
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	52
RAPPORT D'ACTIVITE	1-12
• Principaux événements survenus pendant les six premiers mois de l'exercice	3
• Principaux risques et incertitudes	12
• Principales transactions entre parties liées	-
COMPTES CONSOLIDES	21-48
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2012	49